

PV N°01 DE LA COMMISSION TECHNIQUE D ARBITRAGE

Réunion du :	Mardi 17 octobre 2023
À :	09H00
Présidence :	M. Claude BOUILLET
Présents :	MR Christian BOUTADE. Nicolas RAINVILLE

Dossier du jour

U17 D1 POULE A

US TREFLE/AS SAINT CHRISTOL LES ALES du 13.10.2023 (score 2 à 1)

Réclamation formulée par AS SAINT CHRISTOL LES ALES

Vu les pièces du dossier,

Vu la feuille de match et rapports complémentaires,

Après étude du dossier,

La commission des arbitres insiste et demande aux officiels plus de rigueur et sérieux lors du dépôt d'une réserve technique.

Pour rappel, les réserves techniques portent sur une application erronée des lois du jeu.

Sur le fond, cette situation est du domaine de l'interprétation et ne peut être considérée comme une erreur de règlement.

Dans cette situation, la validité du match ne peut être remise en question.

La CDA transmet le dossier à la commission compétente pour homologation du résultat.

LE PRESIDENT,

Claude BOUILLET

